



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 1^{er} octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le premier octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Étaient présents : Mme CASIRIAIN Elena, Mme CHAMALBIDE Corinne, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Étaient excusées : Mme AYÇAGUER Elorri, M. GOICOECHEA Iñaki, M. HEGUY Antton, Mme IDIART Claudine,

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme CASIRIAIN Elena

Date convocation : 26 septembre 2024

Date d'affichage : 26 septembre 2024

DECISION 5 : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA REPARATION DU PONT ZUBI ALDE

(Nomenclature 7.10)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le diagnostic des ponts réalisé par la société Cerema dans le cadre du Programme National des Ponts, a permis de mettre en évidence que le pont Zubi Alde présentait de graves problèmes de structures et nécessitait des travaux d'urgence. Monsieur le Maire rappelle que, dès connaissance des conclusions de ce diagnostic, le poids des véhicules circulant sur ce pont avait été limité à 3.5 tonnes.

Monsieur le Maire indique que le montant des travaux de rénovation du pont Zubi Alde s'élève à 464 887 € HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter le maximum de subventions au titre du dispositif d'aide à la réparation des ouvrages communaux les plus dégradés du Programme National Ponts – Travaux et au titre de la DSIL.

Il propose le plan de financement prévisionnel suivant :

NATURE DES DEPENSES	MONTANT EN HT	RECETTES	MONTANT	%
Etudes / maîtrise d'œuvre	29 425 €	Programme National Pont	278 932.20 €	60%
Réparation du pont Zubi Alde	435 462 €	DSIL	92 977.40 €	20%
TOTAL	464 887 €	SOUS TOTAL AIDES PUBLIQUES	371 909.60 €	80%
		Fonds propres	92 977.40 €	20%
		TOTAL	464 887.00 €	100 %

Où l'exposé du maire et après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le projet de réparation du pont Zubi Alde,
- **APPROUVE** le montant des travaux estimé à 464 887 euros HT,
- **APPROUVE** le plan de financement proposé,
- **SOLLICITE** des subventions au titre du dispositif d'aide à la réparation des ouvrages communaux les plus dégradés du Programme National Ponts – Travaux et au titre de la DSIL.
- **PREVOIT** les crédits nécessaires à la réalisation de la totalité de l'opération au budget de la commune,
- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme

OSSES, le 1er octobre 2024

Le Maire,

Jean-Marc OCAFRAIN



Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification le 04/10/2024

Et après transmission en sous-préfecture le 04/10/2024